

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1.6.6.8

Société : R.A.T.

Actif

Pensionné(e)

Autre : retraite

Nom & Prénom : E L Koudia A B del R 2 R

Date de naissance : 09/06/53

Adresse : 40, Rue d'Aliv Oans Baser

Tél. : 0661369306 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



03/10/23

Date de consultation : Nom et prénom du malade : Age: 63 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HNA 1 Dyslipidémie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

28 NOV 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/23	C. St ECV.	300 D1/2		Dr. Hasnae FARAJ CARDIOLOGUE El Qods 1000, les Rosiers 1122, Av. Hassan II 330 - INPE Casablanca 0911996821

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Signature du Pharmacien et du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Pharmacie MIRABEL Abdeslam SAKKAOUI Docteur en Pharmacie 5, Rue des Founouedjia B.P. A. Boudjedid G. TEL: 02 31 17 59 - Fax : 02 31 17 59	31.10.2023	18.15,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

45,80 x 5 Ged

S ET HONORAIRES

pratiqué en indiquant la nature

ou de traitement canalaires, ainsi

142. 30

*6 Ged

SOINS DENTAIRES

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	—
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. Arrows indicate movement directions: a vertical arrow at the top center, a horizontal arrow pointing left on the upper arch, and a horizontal arrow pointing right on the lower arch. The teeth are arranged in a standard dental sequence, with some teeth having multiple numbers (e.g., 15, 16, 17, 18).

1/ISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

Docteur Hasnaa FARESSE

Spécialiste en Cardiologie et Maladies Vasculaires

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de la Faculté

Victor Ségalen Bordeaux II France

Diplômée en Echocardiographie Congénitale
et Pédiatrique Université Claude Bernard Lyon France

Ex. Interne au CHU de Casablanca

Ex. Interne au CHU de Rouen -France



الدكتورة فارس حسناء

اختصاصية في أمراض القلب والشرايين

خريجة كلية الطب بالبيضاء

خريجة كلية الطب فيكتور سيفاكلين بوردو فرنسا

في تشخيص أمراض القلب بالصدى

دبلوم أمراض القلب للأطفال والرضع

من كلية كلود برنار ليون فرنسا

طبيبة داخلية شارقا بمستشفى ابن رشد بالبيضاء

طبيبة ساقعا بالمستشفى الجامعي رونن بفرنسا



Casablnaca, le : 15/11/23

Dr. CR

RADIA

Mme BESQUAI

27,70 x 6

① Cardio aspirine 100, Mpt

142,70 x 6

② Envergyn No, Mpt

87,50 x 6

③ NERVIET 5, Mpt

45,20 x 6

④ Glumphage 80 x 24

T = 1815,62

Dr. Hasnaa FARESSE
CARDIOLOGUE
Bd El Qods Res. Les Rosiers Imm 1
N°122 Ain Chock Casablanca
0522 522 530 - INPE 091499687

III 6m



شارع القدس، إقامة الورود، الطابق 1 الرقم 112 - عين الشق - الدار البيضاء

Bd. El Qods Résidence les Rosiers 1er Etage N° 112, Ain Chock - Casablanca

Tél.: 0522 522 530-0663 800 124 - Email: faresse.h1@hotmail.com

Dr. Hasnaa FARESSE
CARDIOLOGUE

Bd. ElQods Res. les Rosiers n°1122
N°122 Ain chock - Casablanca
TÉL: 522 530 - INP: 091190688

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 03/10/23

Nom/Prénom : BESSAOUI NADIA Age : Sexe : H F

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture + Antibiogramme

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- HGPO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Mg⁺⁺
- Bicarbonates (HCO₃⁻)
- Urée
- Créatinine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU + Antibiogramme

Autres :

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases ACIDES
- Phosphatases Alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP

Sérologie et immunologie

- TPHA-VDRL
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- Facteur Rhumatoïde (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément
- Serologie HIV

Examen parasitologique des selles + Coproculture

Dr. Hasnaa
CARDIOLOGUE
Bd. ElQods Res. les Rosiers n°1122
N°122 Ain chock - Casablanca
TÉL: 522 530 - INP: 091199687

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin et AC irréguliers

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan de la fonction thyroïdienne

- T3
- T4
- TSH

Bilan de la fonction rénale

- Créatinine
- Urée plasmatique

Exploration de la prostate

- PSA

Enzymes musculaires

- LDH
- CPK
- CPK-mb

Ionogramme urinaire

- Ca⁺⁺
- Phosphore
- Na⁺
- K⁺
- Cl⁻
- Oac
- Créatinine

LABORATOIRE AZI MOHAMED
78, Rue d'Alger - Casablanca
TÉL: 05 22 22 22 95

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

IF : 40303250 CNSS : 1121946 RC : 187112 INPE : 09300124 TP : 35504101
ICE : 001656516000089
RIB : 007780000200100000003735

FACTURE N° : 230000433

CASABLANCA le 15-11-2023

Mme BEQQALI Nadia

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
9105	Prélèvement sanguin	E	25
0147	Transaminases P (TGP)	B	50
0146	Transaminases O (TGO)	B	50
0100	Acide urique	B	30
0111	Créatinine	B	30
0106	Cholestérol total	B	30
0154	Ferritine	B	30
0141	Gamma glutamyl transférase (GGT)	B	250
0118	Glycémie	B	50
0119	Hémoglobine glycosylée	B	30
0108	Cholestérol H D L	B	100
0216	Numération formule	B	50
0131	Potassium	B	80
0133	Sodium	B	30
0134	Triglycérides	B	30
0163	TSH	B	60
0135	Urée	B	250
	Cholésterol LDL calculé	B	30
	Vitesse de sédimentation	B	30

Total des B : 1210

TOTAL DOSSIER : 1646 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille six cent quarante-six dirhams .

TAZI Mohamed
LABORATOIRE TAZI
BIOLOGISTE
Casablanca



23110577 - Mme Nadia BEQQALI

BIOCHIMIE SANGUINE

(Cobas 6000)

Glycémie à jeun 1.10 g/l (0.82-1.15)
 6.11 mmol/l (4.55-6.38)

Hémoglobine glyquée 6.9 % (4.0-6.3)

Urée 0.37 g/l (0.15-0.45)
 6.16 mmol/l (2.50-7.50)

Créatinine 6.0 mg/l (5.0-12.0)
 53.1 μ mol/l (44.3-106.2)

Acide urique sérique 58 mg/l (24-57)
 345 μ mol/l (143-339)

Sodium (Na) 139 mmol/l (136-145)

Potassium (K) 4.5 mmol/l (3.5-5.4)

Cholestérol total 2.81 g/l (1.50-2.00)
 7.27 mmol/l (3.88-5.17)

Cholestérol HDL 0.67 g/l (>0.46)
 1.73 mmol/l (>1.19)

Cholestérol LDL 1.84 g/l (<1.50)
 4.76 mmol/l (<3.88)

Triglycérides 1.52 g/l (<1.50)
 1.73 mmol/l (<1.71)

Transaminases GPT (ALAT) 15 UI/l (7-35)

Transaminases GOT (ASAT) 17 UI/l (<35)

Gamma glutamyl-transferase (GGT) 20 UI/l (<40)

Ferritine 101.9 ng/ml (20.0-200.0)

HORMONOLOGIE

(Cobas e411)

TSH Ultra-sensible 3.81 μ UI/ml (0.27-4.20)

LABORATOIRE TAZI
 78, Rue d'Alger - Casablanca - Maroc
 Tel: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86
 T.P : 35.504.101 - I.F. 40303250 - R.C. 187.112 - Site web : www.labotazi.ma - mail : labo.tazi@yahoo.fr



Dr FARESSE HASNAA

Boulevard El Qods,Résidence les Rosiers
Immeuble 1,1er étage,N°122,Ain Chock
CASABLANCA

Examen du 15-11-2023 - Edité le 15-11-2023

Mme BEQQALI Nadi

Né(e) le : 01-05-1960 (63 ans)

Dossier N° : 23110577

Code patient : 23110577

HEMATOCYTIOLOGIE

(Sysmex XN 1000)

Hemogramme

<u>Hématurie :</u>	4.25	M/mm3	(4.00–5.30)
Hémoglobine :	12.1	g/100ml	(12.0–15.5)
Hématocrite :	37.2	%	(37.0–46.0)
–VGM :	87.5	μ 3	(80.0–95.0)
–TCMH :	28.5	pg	(28.0–32.0)
–CCMH :	32.5	g/100ml	(30.0–35.0)
 <u>Leucocytes :</u>	 8 300	/mm3	 (4 000–10 000)
Polynucléaires Neutrophiles :	31.0	%	(40.0–75.0)
Soit:	2 573	/mm3	(2 000–7 500)
Polynucléaires Eosinophiles :	2.0	%	(1.0–4.0)
Soit:	166	/mm3	(100–400)
Polynucléaires Basophiles :	0.0	%	(0.0–1.0)
Soit:	0	/mm3	(0–100)
Lymphocytes :	60.0	%	(20.0–45.0)
Soit:	4 980	/mm3	(800–4 000)
Monocytes :	7.0	%	(2.0–8.0)
Soit:	581	/mm3	(200–800)
 Plaquettes :	 274 000	/mm3	 (150 000–400 000)

VITESSE DE SEDIMENTATION

(Automate BD Sedi-15)

VS 1ère heure

62 mm

(<30)